

adresse de renvoi :

**DREAL Normandie**  
Service eau, littoral et biodiversité  
Cité Administrative  
2, rue Saint-Sever  
76036 ROUEN Cedex

# **Consultation du public - dérogation espèces protégées – Construction de deux bâtiments logistiques au Havre (76) – COMPTOIR PARIS NORMANDIE**

-----

En application des dispositions de l'article L123-19-2 du code de l'environnement, relatif à la mise en œuvre du principe de participation du public, tout dossier de demande de dérogation espèces protégées susceptible d'avoir une incidence sur l'environnement doit faire l'objet d'une consultation du public d'une durée de 15 jours par voie électronique. Vous êtes donc invités à vous exprimer sur la demande de dérogation à l'article L411-1 concernant la construction de deux bâtiments logistiques au Havre par la société COMPTOIR PARIS NORMANDIE.

Consultation ouverte du 16 juin à 23h59 au 3 juillet inclus.

Il y a 7 questions dans ce questionnaire.

## **Remarque sur la protection de la vie privée**

Ce questionnaire est anonyme.

L'enregistrement de vos réponses ne contient aucune information d'identification sur vous, à moins qu'une question ne vous ait été posée dans ce sens. Si vous avez répondu à un questionnaire utilisant des invitations, vous pouvez être assuré(e) que le code de l'invitation n'est pas enregistré avec votre réponse. Les invitations sont gérées dans une base de données séparée qui n'est mise à jour que pour indiquer si vous avez ou non utilisé votre invitation pour remplir le questionnaire. Il n'y a aucun moyen de faire le lien entre les invitations et les réponses enregistrées pour ce questionnaire.

-----

**1 Commentaire et avis général sur la demande de dérogation à la réglementation des espèces protégées présentée par COMPTOIR PARIS NORMANDIE au titre de l'article L.411-1 du code de l'environnement, dans le cadre de la construction de deux bâtiments logistiques entre le Port du Havre et le Canal de Tancarville, après déconstruction de deux bâtiments.**

**2 Avez-vous des propositions pour améliorer les mesures de réduction, de compensation, d'accompagnement et/ou de suivi ? :**

**3 Êtes-vous favorable à l'octroi de la dérogation?**

Oui

Non

Indifférent

**4 Votre nom (facultatif) :**

**5 Votre prénom (facultatif) :**

**6 Votre département de résidence :**

**7 Comment avez-vous eu connaissance de cette consultation ?**

Merci pour votre participation

Les participations à la consultation doivent être postées avant le 3 juillet 2026 minuit, le cachet de la poste faisant foi.